



Anglet, le 11 juillet 2018

Chers Parents, élèves, étudiants,

Vous trouverez ci-après quelques informations pour l'année scolaire 2018-2019.

Nous vous souhaitons avec mon successeur, M Frédéric Ricaud à la rentrée 2018, de réussir votre projet professionnel au lycée Sainte Anne.

RENTRÉE :

➤ La rentrée administrative pour l'année scolaire 2018-2019 se déroulera comme suit :

Lundi 03 Septembre

9 heures : Accueil des internes des classes ci-dessous :

10 heures : Accueil des demi-pensionnaires et des externes des classes ci-dessous :

- Seconde Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
- Seconde Services de Proximité et Vie locale (SPVL)
- Première année CAP Agent de Prévention et de Médiation (APM)
- Dispositif ULIS Pro
- Seconde Générale et Technologique (2°GT31)
- Première année BTS Management des Unités Commerciales (MUC)
- Première année BTS Économie Sociale Familiale (ESF)
- DE Conseillère en Économie Sociale Familiale

11 heures : Accueil des élèves des classes ci-dessous :

- Seconde année BTS Management des Unités Commerciales (MUC)
- Seconde année BTS Économie Sociale Familiale (ESF)

Le matin, le Professeur Principal reçoit ses élèves, présente le déroulement de l'année, donne l'emploi du temps, fait une lecture approfondie du Code de Vie, vérifie les régimes, les langues vivantes et options des élèves.

- Les cours débuteront lundi après-midi, à l'heure de l'emploi du temps.

13 heures : Accueil des internes des classes ci-dessous :

14 heures : Accueil des demi-pensionnaires et des externes des classes ci-dessous :

- Première Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)
- Terminale Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)
- Première Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)
- Terminale Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)
- Première Services de Proximité et Vie locale (SPVL)
- Terminale Services de Proximité et Vie locale (SPVL)
- Première Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)
- Terminale Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)
- Terminale CAP Agent de Prévention et de Médiation (APM)

L'après-midi, le Professeur Principal reçoit ses élèves, présente le déroulement de l'année, donne l'emploi du temps, fait une lecture approfondie du Code de Vie, vérifie les régimes, les langues vivantes et options des élèves.

- Les cours débuteront le mardi matin, à l'heure de l'emploi du temps.

➤ Observations pour les internes :

Le 03 Septembre est la date de rentrée des internes.

Fournitures demandées pour l'internat : 1 alèze, 1 couette, 1 oreiller, 1 paire de draps ou de housse de couette, nécessaire de toilette, 1 paire de pantoufles.

Tout objet de valeur reste sous la responsabilité des familles.

- Le self débute le 03/09 à 12h00.

Les transports scolaires :

Les informations sont sur le site internet du lycée.

Les renouvellements « chronoplus » sont à retirer au bureau de vie scolaire.

Les cartes pour les transports des Landes sont à retirer au lycée (après inscription par la famille sur le site du Conseil Général des Landes).

Manuels scolaires :

Vous trouverez sur le site du lycée des informations.

Fin août, des informations plus précises concernant les livres seront communiquées à chaque élève/étudiant.

La liste des fournitures sera communiquée par chaque enseignant aux élèves/étudiants à la rentrée.

Les ordinateurs personnels :

Les élèves/étudiants sont autorisés à utiliser leur ordinateur personnel, ou tablette mais l'appareil reste sous la responsabilité de son propriétaire ; le lycée est donc déchargé de toute responsabilité.

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

- Le carnet de correspondance :

Chaque élève doit toujours l'avoir en sa possession.

Ce carnet, très important, permet une meilleure relation entre la famille et l'établissement. Vous y trouverez l'emploi du temps de l'élève, le code de vie, les modifications temporaires des heures de rentrée et de sortie, les bulletins d'absences, de retards et des retenues (samedi matin à partir de 8h), les convocations des CCF en lycée professionnel.

Vous devez utiliser ce carnet pour les correspondances avec l'établissement.

- Les bulletins trimestriels, semestriels :

Ils sont envoyés à l'adresse indiquée lors de l'inscription, n'oubliez pas d'informer tout changement d'adresse ou de téléphone en cours d'année au secrétariat.

- Pronote :

Les notes, le cahier de texte et d'autres informations administratives (campagne de bourses, l'opération coup de pouce etc...) sont consultables sur internet, après l'obtention d'un code individuel qui vous sera communiqué au mois de septembre.

- Organisation de l'année scolaire :

Unités pédagogiques	Fin de trimestre	Fin de semestre
LT	-vendredi 07 décembre 2018 -vendredi 29 mars 2019 -vendredi 05 juillet 2019	
LP et BTS		-vendredi 01 février 2019 -vendredi 05 juillet 2019

- Réunion d'information :

Lycée Technologique : secondes GT, premières et terminales STL, ST2S : vendredi 28 septembre.

Lycée Professionnel : ASSP, SPVL, APM : vendredi 5 octobre.

- Les rencontres Parents-Professeurs :

-Vendredi 23 novembre : classes de secondes du LP et LT, classe de 2^{nde} et 1^{ere} bac pro et de 1^{ere} CAP.

-Vendredi 30 novembre : classes de premières et terminales du LT, terminales Bac Pro et terminale CAP.

- Examens Blancs :

- Décembre 2018 pour les étudiants de BTS MUC 1^{ere} et 2^{eme} année ainsi que pour les étudiants de BTS ESF 2^{eme} année.

- Lundi 26 novembre au vendredi 30 novembre 2018 pour les élèves du LT 2^{eme} cycle.

- Lundi 25 mars au vendredi 29 mars 2019 pour les élèves du LT 2^{eme} cycle.

- Mars 2019 pour les BTS MUC 1^{ere} et 2^{eme} année et les BTS ESF 1^{ere} et 2^{eme} année.

- Les périodes de vacances et ponts :

- Toussaint : du vendredi 19 octobre après la classe au lundi 05 novembre 2018 9h.

- Noël : du vendredi 21 décembre 2018 après la classe au lundi 06 janvier 2019 9h.

- Hiver : du vendredi 15 février 2019 après la classe au lundi 4 mars 2019 9h.

- Printemps: du vendredi 12 avril 2019 après la classe au lundi 24 avril 2019 9h.
- Fête du travail : mercredi 1 mai 2019.
- Victoire 1945 : mercredi 8 mai 2019.
- Ascension : du jeudi 30 mai au vendredi 31 mai 2019.
- Pentecôte : Lundi 10 juin 2019.

- Les portes ouvertes du lycée :

Chaque élève choisira la demi-journée de sa présence, en accord avec son professeur principal :

- Samedi 16 mars de 9h à 17h.

- Le secrétariat et la comptabilité :

Sont ouverts tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf le lundi matin et le vendredi après-midi) pour les familles et aux récréations pour les élèves selon leur emploi du temps.

Les étudiants viendront créditer leur carte de self durant les récréations de leur emploi du temps, le matin.

Pour les externes, possibilité de déjeuner ponctuellement au self en achetant un ticket de cantine au prix de 5,10 euros, à la récréation du matin, uniquement.

- L'accueil :

Ouverture tous les jours de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17h (sauf le vendredi après-midi).

En espérant un dialogue constant avec vous, je vous souhaite une très bonne année scolaire.

Mme Florence DIAZ-CLEMENT et M. Frédéric RICAUD

Rappels:

- pour tous retards et absences merci de contacter uniquement le Bureau de Vie Scolaire au 05-59-63-83-93 (tapez 1) ou écrire à retardabsence@stanne64.fr
- pour contacter le Cadre Éducatif, composez le 05-59-63-83-93 (tapez 2) ou écrire à cadre.educatif@stanne64.fr
- pour contacter la Direction, composez le 05-59-63-83-93 ou écrire à contact@stanne64.fr